

## PRÉ-REQUIS

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des documents de travail.

## PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne amenée à vérifier des EPI contre les chutes de hauteur.
- Toute personne tenant le registre de sécurité de l'entreprise.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ANIMATION

- Salle de formation et supports pédagogiques.
- Panel représentatif du marché de l'EPI antichute. Matériel de démonstration.

## DURÉE / EFFECTIF / TARIF

- 0,5 à 1 jour (3,5 à 7 heures)
- 1 à 6 personnes par groupe
- à partir de 175 euros/pers/jour

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un test type QCM est effectué afin de valider les acquis de la partie théorique. Les acquis validés pendant les ateliers pratiques sont consignés sur l'attestation de suivi de formation.

## OBJECTIFS

- Connaître les obligations en matière de vérification des EPI contre les chutes de hauteur
- Être capable d'en effectuer le contrôle périodique obligatoire, les entretenir et en assurer le suivi
- Savoir élaborer le registre de sécurité d'évacuation.

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

### THÉORIE

- Le décret du 1<sup>er</sup> septembre 2004 (travaux temporaires en hauteur), et textes relatifs aux travaux en hauteur
- Description des obligations légales
- Les chutes de hauteur
- Les différentes familles d'EPI (casques, harnais, langes, absorbeurs d'énergie...) : normes, obligations, suivi et entretien

### PRATIQUE

- Les différents points de contrôle et les pathologies des EPI
- Vérification d'un kit d'EPI
- Protocole de vérification et renseignement d'une fiche de suivi
- Présentation des nouvelles technologies
- Aide à l'élaboration de son registre de sécurité